

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 127-2015

Le conseil d'administration autorise, à l'unanimité, l'exonération des droits d'inscription pour les doctorants inscrits entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année N qui soutiennent leur thèse avant le 15 janvier de l'année N+1.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 16	Pour :	16
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président


Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.